

Heterotis decumbens

Nom scientifique	Heterotis decumbens
Synonymes	Melastoma decumbens, Osbeckia decumbens, Dissotis decumbens
Famille	Melastomataceae



DESCRIPTION

Photos : tige s'enracinant aux noeuds (© Dominique Martiré) - CBNM (Christian Fontaine)

Allure générale	Herbe prostrée s'enracinant aux nœuds d'où naissent des tiges dressées atteignant plus de 15 cm de hauteur.
Feuilles	Ovales, lâchement pubescentes sur les 2 faces ; pétiole pubescent, long de 0,5-1,5 cm.
Fleurs	Fleurs 5-mères, le plus souvent solitaires, rarement en cymes de 2-4 fleurs. Tube floral cylindrique-campanulé, lâchement pileux ; lobes étroitement ovales linéaires à marges ciliées et sétuleuses près du sommet. Pétales obovales d'un rose pourpre.
Fruits	Ellipsoïdaux, long d'environ 12 mm et larges d'environ 6 mm, à sommet conique-tronqué.
Graines	En forme de colimaçon, longues d'environ 1 mm.
Caractéristiques	Herbe prostrée s'enracinant aux nœuds d'où naissent des tiges dressées violacées, à feuilles opposées d'environ 5 cm de long et à fleurs roses mesurant 3 cm de diamètre



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué ou végétatif.

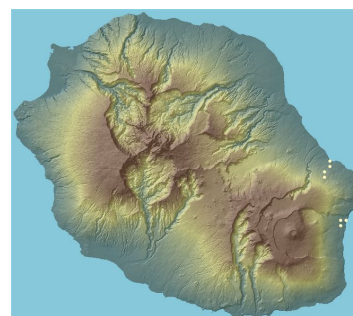
Mode de dissémination

Dispersion de fragments de tiges et des graines par les eaux de ruissellement.

Conditions de développement

Espèce rudérale se développant dans les milieux perturbés relativement humides.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Afrique tropicale

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Introduite probablement comme plante ornementale. Elle s'est localement naturalisée dans le sud-est de l'île et envahit à basse altitude dans le secteur du Tremblet à Bois Blanc.

Monde Aucun pays envahi par cette espèce n'est connu.

Dissotis rotundifolia, une espèce voisine, est envahissante aux Samoa, en Micronésie, en Polynésie française, à Hawai'i et à Palau.

IMPACTS

Cette espèce n'a pas d'impact sur les milieux naturels car elle n'est envahissante qu'en milieu anthropisé.

Elle peut former des tapis denses monospécifiques sur les bords de route.

USAGES



Les feuilles comestibles se mangeraient comme des épinards ; plante fourragère.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.

Elle a fait l'objet d'un signalement ("fiche alerte" du 26/03/2003) le long des sentiers sur le littoral de Bois Blanc.